



Le Conseil Economique et
Social Libanais

Vulnérabilités et Atouts des économies de la Méditerranée - Le Cas Liban

Allocution

Roger Nasnas

Président du Conseil Economique et Social du Liban

Les Rendez vous de la Méditerranée
10 octobre 2009

1. Les pays de la région qui n'ont pas connu la prospérité soutenue des principales places financières, ni le boom économique des pays pétroliers, n'ont pas été autant affectés par la crise. Le Liban a pratiquement déjà, dépassés effets. Un recul des exportations et des transferts a été plus que compensé par une forte progression du tourisme originaire du Golfe, à la recherche de destinations plus économiques.
2. La perspective de croissance pour 2009, estimée à 4% vers le milieu de l'année, a été corrigée à 7% suite à l'accélération du mouvement touristique.
3. Le Liban a largement profité de la baisse du coût de l'énergie, surtout à partir de l'automne 2008, au moment de l'éclatement de la crise.
4. L'ensemble de la région a souffert surtout du recul de l'exportation et de l'exacerbation de la concurrence entre les pays exportateurs.
5. Malgré une monnaie parfaitement stable, le Liban pratique des taux d'intérêt élevés, motivés par l'attraction des dépôts étrangers, et surtout le service de la dette. Cette politique a dévié l'activité vers une « économie de rente » au détriment de l'économie réelle.
6. L'inflation a été ressentie au Liban les dernières années à la faveur de l'appréciation de l'euro vis-à-vis du dollar, mitigée par une légère déflation du prix des produits intérieurs. L'importation au Liban à partir de la zone euro représente 40% de son commerce extérieur.
7. La balance commerciale est largement déficitaire au Liban. Les importations ont atteint 16.1 mds de dollars en 2008 pour une exportation de 3.50 mds de dollars. Ce déficit a été en partie compensé par l'exportation de services, les transferts de revenus, et surtout le tourisme, et s'est soldé par un déficit de 4.34 mds de dollars au niveau de la balance courante.

8. Le chômage est un problème endémique. Les statistiques officielles ne le reflètent pas. La forte migration vers le Golfe et d'autres continents réduit constamment les chiffres du chômage.
9. Le problème le plus grave réside dans le faible taux d'activité. La population active par rapport à la population en âge de travailler – 15 à 64 ans – est de 41 % au Liban.
10. Le Liban a hérité de la période de reconstruction une forte dette publique en grande partie interne, équivalant à 170% du PIB. Le service de la dette provoque cette année un déficit budgétaire de l'ordre 10% du PIB.

La plupart de ces fragilités sont antérieures à la crise. Nous avons proposé un plan¹ destiné à les résoudre ou à les atténuer.

1. Le retour à l'économie réelle se fait pressant. Cela nécessite un ensemble de mesures destinées à améliorer la Productivité Totale du pays : normalisation des taux d'intérêt, réduction du déficit extérieur, réduction du déficit budgétaire surtout par l'expansion de l'économie.
2. Les Micro et Petites entreprises constituent la source essentielle d'emploi en période de crise. Une législation appropriée² doit faciliter l'entrée et la sortie de l'entreprise, et assurer en même temps les conditions nécessaires à sa survie.
3. Nous prévoyons pour les PME les moyens de se développer et d'atteindre leur seuil optimum de productivité. Sans négliger bien entendu les entreprises compétitives, qui ont enduré des conditions difficiles du fait de la crise ou d'une situation antérieures adverse.
4. Au niveau de l'Entreprise Moyenne, en quête d'une activité internationale, le Partenariat est la voie idéale pour accélérer le

¹ Roger Nasnas et al. *Le Liban de demain, vers une vision économique et sociale*. Dar AnNahar, Janvier 2007

² V. Small Business Act

progrès. Il s'agit de faciliter le mouvement par des incitations appropriées.

5. La meilleure réponse à la pauvreté et à l'exclusion est l'emploi. Cependant nous devons appliquer le programme de retraite qui a obtenu le consensus de toutes les parties de la société civile au Conseil Economique et Social. Par ailleurs nous proposons une réflexion sur un « contrat social » et les moyens d'étendre la protection à toutes les couches de la population.
6. Le Cénacle idéal pour cette réflexion et la mise en œuvre des projets socio-économiques est certes le Conseil Economique et Social. La complexité des situations ne peut se dénouer sans l'engagement de toutes les parties de la société civile, une fois rodées au travail d'équipe, et convaincue que seule la confiance réciproque permet d'aller de l'avant.
7. Il faut mettre cette action dans son contexte. Chacune des économies de la région est très insuffisantes pour assurer le progrès par ses moyens propres. Nous espérons que l'UPM va aider à l'homogénéisation des conditions de travail et à l'ouverture des frontières pour la création d'un grand marché Sud-Sud, qui permettrait de tirer le plus large profit de l'alliance au Nord.